

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit :	SANIPLAS R	Page: 1/5
CRD,E 15 Fiche : 511070	Version: 3.01	Date: 2003-01-28
		Annule et remplace: 2000-07-10

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE.

Nom du produit: SANIPLAS R

Code du produit: 511079

Type de produit ou utilisation:
Adhésif.

Fournisseur: Fabricant.

Nom: BOSTIK FINDLEY SA

Adresse: postale : Immeuble IRIS - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX
géographique : 12, place de l'Iris La Défense 2 - 92400 COURBEVOIE

Téléphone: 01 47 96 94 65

Télécopie: 01 47 96 96 90

Numéro(s) d'appel d'urgence:
ORFILA : 01 45 42 59 59

2 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

>> PREPARATION. :

Nature chimique:	Préparation à base de chlorure de polyvinyle et de solvants.				
Composants contribuant aux dangers:					
Substance	n° CAS	n° EINECS	risques	symbole concentration	
Butanone	78-93-3	201-159-0	R 11-36-66-67	F - Xi	> 50 %
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	R 10-20	Xn	< 20 %

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

>> PRINCIPAUX DANGERS. :

Effets néfastes pour la santé:
Irritant pour les yeux.
Faiblement nocif.

Dangers physiques et chimiques:
Risque d'inflammation des vapeurs.

Risques spécifiques:
R 11 : Facilement inflammable.
R 36 : Irritant pour les yeux.
R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

CLASSIFICATION DU PRODUIT :
FACILEMENT INFLAMMABLE + IRRITANT.

4 - PREMIERS SECOURS.

Information en cas de :

- Inhalation:	Eloigner le sujet de la zone contaminée, faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau:	Eliminer l'excès de produit. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon, rincer abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux:	Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières (pendant au moins 15 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit :	SANIPLAS R	Page: 2/5
CRD,E 15 Fiche : 511070	Version: 3.01	Date: 2003-01-28
		Annule et remplace: 2000-07-10

- Ingestion:	Alerter un médecin.
Autres informations :	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

Point d'éclair: - 6 °C (ISO 1523).

>> MOYENS D'EXTINCTION. :

- Appropriés:	Dioxyde de carbone, poudre chimique.
- Déconseillés:	Jet d'eau , eau pulvérisée.
Dangers spécifiques:	Formation possible de fumées toxiques ou corrosives et de mélanges explosibles avec l'air.
Protection des intervenants:	Port d'un masque respiratoire autonome.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles: Eloigner toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Précautions pour la protection de l'environnement:
Eloigner toute flamme ou source d'étincelles.

Méthodes de nettoyage:

- Récupération:	Recouvrir avec du sable ou de la sciure; ramasser à la pelle.
- Elimination:	Rassembler les résidus dans un conteneur identifié.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

>> MANIPULATION. :

Mesures techniques : Prévoir des postes d'eau à proximité.

Prévention de l'exposition des travailleurs :
Assurer une ventilation suffisante.
Ne pas fumer, ni boire ni manger pendant l'utilisation.

Prévention des incendies et des explosions :
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Utiliser du matériel anti-déflagrant.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Eviter leur accumulation.

Autres précautions :
Conserver hors de portée des enfants.
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas ingérer.

>> STOCKAGE. :

Conditions de stockage :

- Recommandées:	Stocker dans un local aéré, à l'abri du froid et de la chaleur (5 - 30 °C). Conserver les récipients hermétiquement fermés avant et après utilisation. Utiliser des aires de stockage avec sol imperméable.
- A éviter:	Accumulation de charges électrostatiques.

>> MATERIAUX D'EMBALLAGE. :

- Recommandés:	Boîtes et tubes métalliques.
----------------	------------------------------

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit :	SANIPLAS R	Page: 3/5
CRD,E 15 Fiche : 511070	Version: 3.01	Date: 2003-01-28 Annule et remplace: 2000-07-10

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Mesures d'ordre technique : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

>> PARAMETRES DE CONTROLE. :

Valeurs limites : Voir rubrique 15.

>> EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE. :

En cas de risque d'exposition:

- Protection respiratoire: Ventilation aux postes de travail ou port de masque.
- Protection des mains: Gants si utilisation continue.
- Protection des yeux: Lunettes si risques de projection.
- Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tous vêtements souillés ou éclaboussés. Les soumettre à un lavage particulier.
Laver sans délai toute partie du corps atteinte.
- Autres informations: Eviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

>> ASPECT. :

- Etat physique: Liquide.
- Forme: Visqueux.
- Odeur: Cétonique.
- >> pH : Non applicable.

>> TEMPERATURES CARACTERISTIQUES. :

- Point/plage d'ébullition: 80 °C (1013 mBar).
- Point d'éclair: - 6 °C (ISO 1523).

Caractéristiques d'explosivité :

Forme des mélanges explosibles avec l'air.
Limites d'explosivité dans l'air :
1.3 - 11.5 % en volume (valeurs extrêmes des solvants).

>> AUTRES DONNEES. :

- Pression de vapeur : (*) < 110 kPa à 50 °C.
- Masse volumique : Environ 900 kg/m3 à 23 °C.

Solubilité :

- . Dans l'eau : Insoluble et non miscible.
- . Dans les solvants organiques :
Diluable dans les esters et les cétones.

10 - STABILITE ET REACTIVITE.

Stabilité : Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

Réactions dangereuses :

- Conditions à éviter: Etincelles, flammes, points d'ignition et électricité statique.

BOSTIK FINDLEY SA

Immeuble IRIS F - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit :	SANIPLAS R	Page: 4/5
CRD,E 15 Fiche : 511070	Version: 3.01	Date: 2003-01-28 Annule et remplace: 2000-07-10

- Produits de décomposition dangereux:
Oxydes de carbone, chlore et acide chlorhydrique.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

>> TOXICITE AIGUE. :

- Inhalation: Présence de cyclohexanone, nocif à l'état pur.

>> EFFETS LOCAUX. :

- Inhalation: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Contact avec la peau: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

- Contact avec les yeux: Irritant.

- Contact avec les muqueuses :
Irritant.

>> AUTRES DONNEES. : Voir Fiches Toxicologiques INRS :
n° 14 sur la butanone (méthyléthylcétone).
n° 39 sur la cyclohexanone.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Persistance et dégradabilité :
Faiblement biodégradable.

Ecotoxicité : Ne pas rejeter dans le milieu naturel ou les eaux.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

>> PRODUIT OU RESIDUS. :

Méthodes pertinentes d'élimination :
Présence de composés chlorés.
Incinerer les résidus dans un centre agréé.

>> EMBALLAGES SOUILLES. :

Méthodes pertinentes d'élimination :
Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales : Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

>> REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES. (*) :

. ONU : 1133 classe : 3 emballage : III étiquette : 3
MENTION : ADHESIF contenant un LIQUIDE INFLAMMABLE
. VISQUEUX selon 2.2.3.1.4 (propriétés physiques : voir rubrique 9).

Voie terrestre ADR/RID : Code danger : 33

Voie maritime IMO-IMDG :
F-S : 3-05 non polluant marin

Voie aérienne OACI-IATA :
IATA passenger : emballage unitaire < 60 l instruction : 309
IATA cargo : emballage unitaire < 220 l instruction : 310

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit :	SANIPLAS R	Page: 5/5
CRD,E 15 Fiche : 511070	Version: 3.01	Date: 2003-01-28
		Annule et remplace: 2000-07-10

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

>> REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE. :

- . Conforme à :
Directive "Substances dangereuses" 67/548/CEE modifiée (Directive 2001/59/CE - 28 APT). (*)
Directive "Préparations dangereuses" 1999/45/CE modifiée. (*)
Directive "Fiches de données de sécurité" 2001/58/CE. (*)
- Symbole(s): F - Xi : Facilement inflammable - Irritant.
- Phrases R: R 11 : Facilement inflammable.
R 36 : Irritant pour les yeux.
R 66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Phrases S: S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S 9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S 16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

>> REGLEMENTATION FRANCAISE. :

- Code Sécurité Sociale: Tableau des maladies professionnelles : n° 84.
- Code du travail : Aération : décret n° 84-1093.
- Valeurs limites d'exposition: Valeur Moyenne d'Exposition : VME (FRANCE) :
- Butanone : 200 ppm ou 600 mg/m3 air.
- Cyclohexanone : 25 ppm ou 100 mg/m3 air.
- Installations classées: Concerné.
- Autres informations: Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

16 - AUTRES INFORMATIONS.

- Utilisations recommandées: Collage du PVC sur lui-même.
- Phrases R: (*) R 20 : Nocif par inhalation.
- >> Les (*) indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

AVIS.

CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE EST CONFORME A LA NORME INTERNATIONALE ISO 11014-1.
"Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive.
Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités".

Fin du document.
Nombre de pages : 5

BOSTIK FINDLEY SA

Immeuble IRIS F - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE